



## Délibération n° 2020-12-12-09

### Extrait du registre des délibérations Du Conseil Syndical du 12 décembre 2020

**Objet :** Rapport des  
représentants du Syndicat  
au CA de SEMELEC 63 –  
Exercice 2019

**Rapporteur :** Sébastien  
GOUTTEBEL

**Secrétaire de séance :**  
Evelyne BRUN

**Date de convocation :**  
02 décembre 20

**Nombre de délégués :**

En exercice : 140  
Présents : 97  
Pouvoir : 8  
Votants : 107

Pour : 85  
Contre : 1 – FERRERI  
Laurent  
Abstention : 8 –  
BAULAND Gisèle,  
BOISNAULT Christian,  
BONNET Grégory,  
COUPAS Rémi, DOMINGO  
Marcel, LEVI ALVARES  
Luc, MIZOULE Lucie,  
SANCHEZ Nicolas  
Non pas pris part au vote :  
12 – BELGARDE Joseph,  
BESSEYRE Fabien,  
COMBES Didier,  
CLEMENT Jean-Marie,  
DUCOING Guy, FERRY  
Mathieu, GAAG D

L'an deux-mille-vingt, le douze décembre à neuf heures et trente minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz – Territoire d'Energie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni en visioconférence dans les locaux du SIEG TE63 – 36 rue de Sarliève à Cournon d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

**Titulaires :** AMBLARD Patrick, ANDRE Jean-Luc, ARCHENY Danièle, AUBRY Jacques, BANNIER Dominique, BAULAND Gisèle, BELGARDE Joseph, BESSEYRE Fabien, BIZET Jean-François, BOISNAULT Christian, BONNET Grégory, BONNET Nicolas, BOUCHEIX Joseph, BRUGIERE Eric, BRUN Evelyne, BRUSTEL Jean-Marc, CHABRILLAT Rémi, CHANSARD Gérard, CHARRAUX Daniel, CHASSANG Jean-Pierre, COMBES Didier, COMPTE Serge, COUDUN Laurent, COUPAS Rémi, DAUPHIN Serge, DAVID Marie, DEBARBIERI Christian, DEMAY André, DEROSSIS David (titulaire SIE Thiers), DEROSSIS David (titulaire EPCI), DEVERNOIS Marc-Antoine, DUCOING Guy, DUDYSK Philippe, DUMAS Daniel, DURAND Jean-Paul, DURANTIN Christian, EGLI Eric, FERRERI Laurent, FERRY Mathieu, FONTENILLE Jean, FRITEYRE Lilian, FRUCHART Jean-Luc, GARCIA Yannick, GOUTTEBEL Sébastien, GROSSHANS Michel, GUELON René, GUILLAUME Stéphane, HACHEMI-LANSON Nouredine, HAUTEVILLE Cyril, JARLIER Dominique, JEROME Christian, JOURDY Isabelle, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, LARDANS Jacques, LEOTY Daniel, LEVI ALVARES Luc, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, LOPEZ Argimiro, MACIAN Aurélio, MALAYRAT Jean-Pierre (titulaire EU), MALAYRAT Jean-Pierre (titulaire CAM), MARQUES Antonio, MAS Gilles, MEALLET Roger Jean, MELIS Christian, MERCERON Jean-Luc, MIZOULE Lucie, NORE Michel, OLIVAIN Thierry, PERCHE Serge, PERROT Guillaume, PINTE Emmanuel, PONTRUCHER Bruno, PRADIER Alain, RAY Raïssa, RAYNAUD Jérôme, ROBIN Christian, ROCHE Alain, ROGER Christine, SABLONIERE Didier, SANCHEZ Claude-Emmanuel, SAUX Marion, SAVY Philippe, TARTIERE Philippe THEVENET Emilie, TOURLONIAS Vincent,



Dominique, GOUTTEBEL  
Sébastien, MARLET  
Pierre, MEALLET Roger  
Jean, PEYRARD Nicolas,  
ROBIN Christian,  
SANCHEZ Claude  
Emmanuel

VALLEIX Philippe, VIAL Christophe, VILLEBRUN Bernard,  
WATERLOT Philippe

**Suppléants ayant pouvoir :**

GAAG Dominique (pour AMEIL Pascale), ZIMNIAK Didier  
(pour BARRASSON Bernard), PEYRARD Nicolas (pour BOYER  
Michel), MARLET Pierre (pour CONSTANTIN François),  
TARDIVEL Ghislain (pour FANJUL José), CIOLI Yves (pour  
MERABET Chakir), RATIGNET Benoit (pour METZGER  
Pierre), ECK Steeve (pour SANCHEZ Nicolas)

**Pouvoirs :** BARGEON Marcel à PERCHE Serge, BONNEFONT  
Philippe à RAY Raïssa, CHALUS Jean-Baptiste à GUILLAUME  
Stéphane, CLEMENT Jean-Marie à GOUTTEBEL Sébastien,  
DOMINGO Marcel à COUPAS Rémi, LECHEVALLIER Christine  
à DURANTIN Christian, MASSON Adrien à CHANSARD Gérard,  
PRADIER Eric à CHABRILLAT Rémi.

**Secrétaire de séance :** Evelyne BRUN

La Société SEMELEC 63 est une société d'économie mixte locale, créée le 26 février 1992, ayant pour vocation principale de réaliser sous mandat de maîtrise d'ouvrage les travaux d'investissement du Syndicat et de remplir auprès de ce dernier diverses missions d'assistance.

Son capital de 120 434,73 € est détenu à 84,81 % par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme qui compte 4 représentants au Conseil d'Administration, désignés par le Comité syndical réuni en assemblée générale le 25 novembre 2017 : Madame Monique BONNET, Messieurs Jacky BOUKHALFA, Alain HAUTIER et Bernard VEISSIERE.

Le groupe des actionnaires privés, constitué de 6 personnes physiques, détient 15,19 % du capital et dispose d'un siège d'administrateur.

La dernière assemblée générale de SEMELEC 63 qui s'est tenue le 17 juillet 2020, a arrêté les comptes de l'exercice 2019, vingt-septième exercice social. L'exercice clos fait apparaître :

- Un chiffre d'affaires net : 1 320 631 € HT, (+ 18,0% par rapport à 2018)
- Une valeur ajoutée estimée à 75 %, (- 0.7%)
- Un effectif moyen de 14 salariés en équivalent temps plein (inchangé)
- Un bénéfice après impôts et dotation aux amortissements de 37 211 € (contre - 31 716€ en 2018)

L'assemblée générale de la société a décidé d'imputer ce bénéfice au chapitre « report à nouveau » (apurement des déficits antérieurs)





Au plan patrimonial, la situation au 31 décembre 2019 se résumait ainsi :

- Actif immobilisé net ..... 40 263 € (+22%)
- Capitaux propres ..... 2 051 875 € (+ 1.8%)

En conclusion, l'activité de la société consacrée exclusivement au SIEG du Puy-de-Dôme, la composition de son capital et de son conseil d'administration en font une société liée au Syndicat au sens de l'article L 2511-8 du Code de la commande publique.

Aucune modification statutaire de la société SEMELEC 63 n'est intervenue au cours de l'exercice 2018.

Le Président propose à l'assemblée de prendre acte du rapport des représentants du SIEG au Conseil d'Administration de SEMELEC 63 pour l'exercice 2019.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Sébastien GOUTTEBEL



Publié et certifié exécutoire par Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 16 décembre 2020 et de la publication le 16 décembre 2020.